

# Quand les avocats plaident à l'école

REPORTAGE

*Depuis sept ans se déroule en octobre, à Paris, la semaine de « L'avocat dans la cité ». 110 écoles primaires accueillent 160 avocats dans les classes de CM1/CM2 pour initier les élèves à la Justice & leur faire comprendre leur rôle de citoyens dans un État de droit.*

par Anne Deguy \* photos Pierre Hybre



OUDAIN, d'un sac jaune, elle tire un large tissu noir. Son public, les yeux écarquillés, retient son souffle pendant qu'elle enfile cette toge sombre : « Cela s'appelle une robe. Que vous soyez fille ou garçon, vous devez la porter », explique Aude Lhomme-Guinard, avocate. Pour la troisième fois, cette femme de loi intervient en classe de CM1 et CM2 (9 et 10 ans) pour parler justice et droit. Après avoir présenté son métier et échangé avec les écoliers, l'avocate distribue des illustrations de tribunaux correctionnels et d'assises, ainsi qu'un dessin de cette impressionnante robe à trente-trois boutons (référence à l'âge du Christ à sa mort) qui cache des poches mystérieuses. En cette matinée d'octobre, M<sup>e</sup> Lhomme-Guinard plaide sa profession dans une école primaire du XX<sup>e</sup> arrondissement de Paris qui accueille pour la première fois cette maîtresse bien particulière. « En avril dernier, le rectorat nous avait proposé cette intervention », explique Patrick Fabri, le directeur de l'établissement. « Les professeurs se sont montrés très enthousiastes. Ils ont choisi chacun pour leur classe un des trois thèmes proposés : la profes-

sion d'avocat, le droit dans la vie de tous les jours, les injures et le droit », poursuit celui qui a ouvert ses portes à Aude Lhomme-Guinard et Nicolas Putman pendant une semaine. « C'est une très bonne initiative pour les futurs citoyens », juge-t-il.

## Partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale

Depuis sept ans, pendant la semaine « L'avocat dans la cité » qui se déroule en octobre, plus de 160 avocats du barreau de Paris interviennent bénévolement dans 110 écoles élémentaires de la capitale, au sein de 280 classes de CM1 et CM2. Une semaine juridique lancée il y a vingt ans par l'association InitiaDroit. Tout a commencé chez les grands, en collège et lycée, à la fin des années 1990. À l'époque, un bâtonnier de Paris, Claude Lussan, suggère une commission de réflexion avec des magistrats, des avocats et des sociologues sur le thème de la Justice à l'aube du troisième millénaire. « En retour, on s'est rendu compte d'un vrai manque de culture en matière de droit d'une grande partie de la population », explique la directrice générale d'InitiaDroit, M<sup>e</sup> Lucile Rambert. Pour répondre à cette carence, le groupe de réflexion développe alors deux pôles, social et éducatif, en par-

tenariat, pour le pôle éducatif, avec le ministère de l'Éducation nationale. Objectif : faire comprendre au jeune le sens de la règle pour faire de lui un vrai citoyen et être reconnu comme tel. Quinze avocats bénévoles répondent aussitôt à l'appel pour intervenir dans des classes de la sixième à la terminale dans toute la France. Une méthode InitiaDroit est parallèlement labélisée : « À partir des programmes scolaires et des discussions avec les profs d'histoire/géo et d'éducation civique, on a creusé les thèmes comme "le droit des étrangers", les "soldats blancs de l'ONU". Surtout, la formation n'est pas professorale, insiste M<sup>e</sup> Lucile Rambert. Il s'agit d'un débat, à partir de cas pratiques et parfois "robustes" qui ont eu lieu devant les tribunaux. » La méthode impose également une remontée écrite vers InitiaDroit de la part de l'avocat et du professeur, avec leurs observations et suggestions.

Les années passent et le projet embauche des centaines d'avocats et de nombreuses académies sur tout le territoire. Et, treize ans plus tard, c'est au tour des 9-10 ans de la capitale de s'initier au monde juridique. Après tout : « J'ai le droit, j'ai pas le droit », n'est-elle pas l'une des interrogations majeures des jeunes enfants ? Ils ont le sens de ce qui est juste. Le rôle de la défense,

ça leur plaît beaucoup », analyse M<sup>e</sup> Rambert qui aimeraient voir ce projet en primaire s'étendre au-delà de Paris. « L'idée, c'est vraiment d'expliquer à ces jeunes enfants que le droit les protège et qu'ils sont des sujets de droit en contrepartie de devoirs. » Et le directeur de l'établissement Patrick Fabri de souligner : « C'est très bien pour ces petits d'avoir une réflexion sur la Justice. Ils doivent être confrontés à ce milieu parce que ça donne une valeur à nos règles de l'école et dans la cour de récréation. » Des règles qu'ils connaissent très bien : « Ne pas se battre », « être poli », « ne pas manger dans la classe », répondent les élèves à Nicolas Putman qui sonde leur état de connaissance avant de leur rappeler qu'eux-mêmes ont des droits, édictés par la Convention internationale des droits de l'enfant.

## Les enfants adorent

Contrairement à Aude Lhomme-Guinard, Nicolas Putman intervient pour la première fois dans une classe. Emballé, le sourire aux lèvres, il monte sur les sièges, déplace les tables, enfile sa robe d'avocat, dessine

un hamburger à trois étages en guise de séparation des pouvoirs, demande aux enfants s'ils connaissent Voltaire et s'étonne joyeusement de leur réponse positive, évoque ces insultes qui blessent... C'est la fin de la classe et les enfants, emportés par ses effets de manche et d'éloquence, ne veulent pas qu'il s'arrête là. Ils ont encore trop de questions à lui poser. ●

- 1** Code du travail, droit des enfants, devoir du citoyen... les élèves de cette école élémentaire parisienne ont abordé de manière ludique des thématiques auparavant inconnues.  
**2** M<sup>e</sup> Nicolas Putman a réussi à captiver une audience ébahie par son éloquence et son enthousiasme.

